

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 7

Artikel: Un journaliste parle
Autor: Alaimo, Lillo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfants battus. Au Tessin aussi...

Un journaliste parle

Lillo Alaimo¹

Ce ne sont pas que des chiffres, ni d'ailleurs des statistiques d'investigations sociologiques qui se limiteraient à décrire des phénomènes, aussi irréels soient-ils. Du moins qui se situent à des années-lumière de notre petit monde.

Au Tessin – comme partout ailleurs – la magistrature est saisie au moins une fois par semaine de plaintes mettant en cause des sévices physiques ou des abus sexuels perpétrés sur des mineurs.

Non, il ne s'agit pas que de chiffres ni de données statistiques dont la simple lecture suffit à faire planer le doute au tréfonds de notre conscience, mais, à y regarder de plus près, de situations amplifiées et biaisées par certains médias en mal de sensation.

Par conviction aussi – étant journaliste de mon état dont le rôle est d'informer –, j'ai toujours été sceptique quant à la régression du nombre d'enfants et d'adolescents subissant l'hypocrisie, le cynisme et la violence aveugle des adultes. J'avais du mal de croire que les faits rapportés par la presse correspondent à la vérité. C'est ainsi que je me suis attelé à la formulation de l'enquête publique ouverte par mon journal, *L'Eco di Locarno*, en juin dernier. Avec la volonté de démontrer la rareté d'un phénomène certes grave mais pas aussi répandu qu'on le prétend. Et pourtant...

Les données fournies par la magistrature, les mineurs eux-mêmes et le ministère public donnèrent un éclairage éloquent du problème. Ma réflexion était la suivante: d'accord pour une enquête par semaine; encore faut-il juger de la gravité des cas dénoncés. Je me suis donc mis à éplucher au hasard les statistiques et autres données... peut-être à la recherche de ce qui aujourd'hui permet de définir si facilement la notion de «mauvais traitements» infligés aux mineurs ou encore «voies de fait». Il fut un temps, en effet, où la pédagogie ne condamnait pas encore les châtiments corporels administrés dans le primaire.

Cet espoir a lui aussi été déçu. Une grande partie des cas traités par la magistrature furent et restent graves. Je fis donc un choix des pires délits dénoncés, ceux-là même qui étaient sans précédent dans les annales de la magistrature tessinoise et peut-être même en Suisse.

Tout espoir ou doute s'était évanoui en moi lorsque je me trouvai en présence du cas de Silvia.

Une enfant âgée d'à peine plus de 17 ans, violentée à huit reprises par son parâtre (quadragénaire et actuellement incarcéré) dès l'âge de 8 ans. Silvia ayant eu le courage de le dénoncer à la police, en mai 1985, il fut condamné à trois ans de réclusion.

«Avec l'énergie du désespoir, je lui fis savoir que cette fois-ci je refusais de coucher

avec lui. M'ayant tirée par le bras, je réussis à m'échapper...» «En ville je rencontrai une amie qui me prit chez elle et chez sa mère et leur racontai le calvaire enduré pendant ces huit longues années.»

Ce jour-là Silvia parvint à briser la chaîne qui l'avait rivée huit ans durant sans que personne ne s'en offusquât.

Silvia ne révéla à personne les sévices dont elle fut victime. A personne, ni à sa mère, ni à sa sœur, ni à ses parents et amis. «J'avais peur de passer pour une folle.» Et maintenant elle appréhende l'avenir. Elle craint d'être caressée, d'être embrassée, les baisers, le regard des hommes. Elle a peur de se marier et d'avoir des enfants. «Et si mon mari me faisait souffrir comme j'ai souffert durant tant d'années sans pouvoir en parler à personne?»

A 17 ans à peine, Silvia appréhende l'avenir, les hommes..., terme à prendre au sens de «genre humain». Personne ne l'a réconfortée. Personne, mais vraiment personne ne soupçonnait que ses silences, ses angoisses, son bonheur feint à l'égard de ses camarades dissimulaient le drame vécu dans son enfance. Sa propre mère ne s'en aperçut que lorsque Silvia avait 4 ans et qu'elle la contraignit à s'occuper de sa petite sœur qui venait de naître. «Cela, je ne l'oublierai jamais», lançait-elle avec fureur. Avec autant d'ardeur elle se refuse de voir son parâtre dès qu'il sortira de prison. «Il me faut quitter la

maison, dit-elle, car ma mère entend refaire sa vie avec lui. Elle me l'a fait comprendre une fois pour toutes... en me demandant ce qu'il était advenu pendant ces années. Même après le procès, je n'ai fait mine de rien.»

Voilà ce qui se cache derrière les statistiques apparemment invraisemblables publiées par les journaux: le drame et la solitude de Silvia, une solitude encore accentuée par notre incrédulité. Et qui plus est, la crainte de regarder la vérité en face: crainte et hypocrisie.

J'ai reçu plusieurs appels téléphoniques après la publication de mon entretien avec Silvia. Des lecteurs «provoqués»... m'ont accusé de tomber dans le sensationnel pour avoir spéculé sur un fait. Ceux-là, assurément, auraient mieux fait de lire et relire les statistiques au lieu de se pencher sur un cas particulier.

Une femme est même allée jusqu'à dire: «Je ne crois pas que pareille chose puisse arriver en Suisse, n'est-ce pas?»

Peut-être la richesse économique d'un peuple se mesure-t-elle à ses qualités humaines?

Et c'est avec cette conception aveugle que la vie équivaut à un exercice bureaucratique. □

¹ Journaliste à *L'Eco di Locarno*